

OBJET SERVICE PUBLIC DE STATIONNEMENT PAYANT
RAPPORT DU DELEGATAIRE POUR 2011

En application de l'article L. 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, la SODIPARC, délégataire du service public de stationnement payant, m'a remis son rapport annuel retraçant les comptes et les opérations afférentes à l'exécution de la délégation pour 2011.

Au 31 décembre 2011, la SODIPARC gère :

- 3 075 places sur voie publique (1 519 en zone orange et 1 556 en zone verte) ;
- 1 127 places dans les parcs en surface et en ouvrage (République, Sainte Anne, Grand Marché, Petit Marché) ;

soit 4 202 places au total.

Les produits d'exploitation se sont élevés à 2 207 000 € et le résultat net à + 445 000 €. Le montant du résultat net est dû essentiellement à la situation exceptionnelle de l'exercice 2011 générée par l'application du nouveau plan d'amortissement des équipements de parkings et d'horodateurs, précédemment approuvé par le Conseil Municipal.

Conformément à l'article L. 1411-13 du Code Général des Collectivités Territoriales, le rapport sera mis à la disposition du public à l'Hôtel de Ville et dans les Mairies Annexes.

Je vous demande de bien vouloir prendre acte de ce rapport.

LE MAIRE

Gilbert ANNETTE

**OBJET SERVICE PUBLIC DE STATIONNEMENT PAYANT
RAPPORT DU DELEGATAIRE POUR L'ANNEE 2011**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.1413-1 ;

Sur l'avis de la Commission Consultative des Services Publics Locaux réunie le 12 septembre 2012 ;

Sur le RAPPORT N° 12/5-39 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur MAILLOT Gérard, 1er Adjoint, présenté au nom des Commissions 1° Affaire Générale/ Entreprise Municipale, 2° Aménagement/ Développement Durable, et 3° Consultative des Services Publics Locaux ;

Sur l'avis des dites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
(examen sans vote)**

Prend acte du rapport de l'exercice 2011 relatif à la Délégation de Service Public d'exploitation du Stationnement Payant exercée par la SODIPARC.

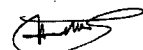
Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le

LE MAIRE

Gilbert ANNETTE

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20120929-12539-DE
Date de réception préfecture : 09/10/2012

Signé électroniquement par :
Gilbert ANNETTE
04/10/2012



ANNEE 2011

Délégation de service public du stationnement payant

R
A
P
P
O
R
T

D
U

D
É
L
É
G
A
T
A
I
R
E



RECTIFIE AOUT 2012

SOMMAIRE

1. BILAN DE L'ANNÉE 2011	3
2. DONNEES COMPTABLES	4
2.1 COMPTES ANNUELS	4
2.2 PRESENTATION DES METHODES ET DES ELEMENTS DE CALCUL ECONOMIQUE : AFFECTATION DES CHARGES DIRECTES ET INDIRECTES	5
2.3 COMMENTAIRES SUR LES CHARGES ET LES PRODUITS D'EXPLOITATION	6
ETAT DES VARIATIONS DU PATRIMOINE IMMOBILIER	8
SUIVI DU RENOUELEMENT DES BIENS NECESSAIRES A L'EXPLOITATION ET CALCUL DE LA CHARGE AFFECTEE A L'EXPLOITATION	8
INVENTAIRE DES BIENS	9
3 ANALYSE DE QUALITE DE SERVICE : EVOLUTION DES RECETTES ET DE LA FREQUENTATION	13
3.1 STATIONNEMENT SUR VOIRIE	13
3.2 STATIONNEMENT HORS VOIRIE (PARCS)	16
3.3 ACTIONS DE COMMUNICATION	20
4.1 TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE MODERNISATION EFFECTUES	23
4.2 EFFECTIF	25
4.3 GRILLE TARIFAIRE	27

1. BILAN DE L'ANNÉE 2011

Les efforts de la SODIPARC en 2011 ont porté sur les actions suivantes :

1 - Pour le stationnement sur voirie

- Lancement du marché à bon de commande pour le renouvellement des horodateurs de la DSP
- Remplacement de 43 horodateurs par des machines de dernière génération.
- Réalisation des travaux préparatoires à l'extension de la zone de stationnement payant

2 - Pour le stationnement dans les parcs

- Le maintien de la mise aux normes des installations électriques, systèmes de levage, portails automatiques, volets roulants, systèmes de détection et de lutte contre l'incendie des parkings.
- Mise en ligne du service EPARK, accessible depuis le site www.citypark.re permettant aux abonnés la consultation et l'édition de leurs factures en ligne.
- Création d'un poste d'agent de prospection commerciale directement placé sous la responsabilité du directeur stationnement.
- Intégration d'un contrat de qualification BTS MUC 2eme année.
- Renforcement de l'équipe d'exploitation par le recrutement d'un effectif supplémentaire et la modification des plannings de travail avec l'introduction d'un service renfort et modification des horaires de travail de l'équipe d'exploitation.

3 - Pour le développement durable

- Acquisition de deux véhicules utilitaires à propulsion électrique utilisés par l'équipe d'entretien des parkings.

4 - Partie communication

- Commercialisation de 15 400 chèques parkings auprès de 123 commerçants du centre ville.
- Organisation de deux opérations de communication autour des journées commerciales de la fête de mères et de Saint-Denis Ville de Noël.
- Lancement d'un nouveau packaging sous forme de 'BOX' pour la livraison des chèques parkings aux commerçants partenaires.
- Création d'une page web pour chaque commerçant partenaire des opérations chèques parkings.

5 - Sur le plan contractuel

La conclusion d'un avenant N° 3 au contrat de délégation intègre :

- 1 - La prorogation de l'exploitation des 350 places en zone verte de la ZAC Océan et des 50 places en Zones Orange réparties sur la Rue de Limites et la Rue du Maréchal Leclerc jusqu'à la réalisation du projet
- 2 - L'intégration aux biens de la délégation de 13 horodateurs acquis en 2008 afin de réaliser la gestion de l'extension des places sur voirie intégrées à l'avenant N°2 en date du 17 Juin 2010 ainsi 2 horodateurs de secours.
- 3 - La mise en adéquation du régime des provisions des investissements par rapport aux normes comptables et fiscales.

Le contrat de délégation de service public concerne la gestion de 3075 places de stationnement sur voirie (1519 places en zone orange, 1556 en zone verte) et 1127 places de stationnement réparties dans les parcs suivants :

- Petit Marché (94 places)
- Sainte Anne (263 places)
- République (505 places)
- Grand Marché (265 places)

A titre de rappel les recettes attachées au contrat de délégation de service public sont constituées

- des recettes issues du produit de l'exploitation des parcs de stationnement.
- de la rémunération liée au contrat de gestion des places de stationnement sur voirie.

2. DONNEES COMPTABLES

2.1 Comptes annuels

- Compte d'exploitation relatif à la convention de délégation globale de service public du stationnement.

Le compte d'exploitation 2011 s'établit pour 12 mois d'activité ainsi :

	2010	2011
COMPTE DE RESULTAT (en K€)	12 mois	12 mois
Rémunération de gestion versée par la Ville	1 525	1 440
Recettes commerciales	669	658
Autres produits	66	41
Reprises de provisions et transfert de charges	59	68
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	2 319	2 207
Matières consommées	-100	-51
Achats et charges externes	-653	-636
Impôts et taxes	-58	-50
Frais de personnel	-565	-579
Autres charges	-60	-32
Dotations aux amortissements et provisions	-535	-334
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	-1971	-1682
RESULTAT D'EXPLOITATION	348	525
Résultat financier	-197	-191
Résultat exceptionnel	-3	226
Impôts sur les sociétés	-198	-115
RESULTAT NET (en K€)	-50	445

(*) Comptes 2011 non encore arrêtés par le Conseil d'Administration.

2.2 Présentation des méthodes et des éléments de calcul économique : affectation des charges directes et indirectes

La SODIPARC dispose d'une comptabilité analytique établie selon les normes en vigueur. Ce mode de comptabilisation se matérialise par l'organisation de deux établissements comptables, à savoir stationnement et transport.

Chacun de ces établissements a donc une comptabilité différenciée. La ventilation des charges comme des produits se fait en fonction de code analytique (rubrique analytique) qui représente soit un centre de profit / dépense, une catégorie de personnel, un sous secteur d'activité. Une même rubrique analytique peut faire l'objet d'une ventilation par différents comptes de la comptabilité générale. C'est la destination de la charge ou du produit qui détermine la rubrique analytique.

La paye au même titre que les autres charges fait l'objet d'une ventilation analytique. Chaque personnel est affecté à un établissement et à une rubrique ce qui permet la ventilation de son salaire brut mais également de toutes les charges patronales et autres provisions sociales.

La quote part des frais généraux ventilée sur l'activité Stationnement couvre l'apport des services généraux de la SODIPARC (assistance de la Direction Générale, services comptabilité et financier, ressources humaines, secrétariat ainsi que les dépenses communes aux deux activités (honoraires des commissaires aux comptes, assurance responsabilité)). Elle est déterminée sur le montant réel des dépenses de l'année 2011. La part affectée à l'activité stationnement est calculée principalement sur la base des temps passés, soit un prorata de 15% ; les 85% restant sont supportés par les autres activités de la SODIPARC (activité transport et gestion des parcs privés).

Chaque établissement peut ainsi faire l'objet d'un compte de résultat qui lui est propre qui est donc présenté dans le cadre de la délégation de service public

2.3 Commentaires sur les charges et les produits d'exploitation

▪ Les produits d'exploitation

La rémunération de gestion versée par la Ville correspond au montant des recettes des collectes sur voirie. Pour rappel, la collecte sur voirie est réalisée par la régie de recettes constituée du personnel de la SODIPARC ; les fonds sont déposés sur les comptes du Trésor Public.

La rémunération de gestion se décompose sur la période ainsi :

(en K€ H.T)	janv-11	févr-11	mars-11	avr-11	mai-11	juin-11	juil-11	août-11	sept-11	oct-11	nov-11	déc-11	Total
Rémunération gestion	111,76	107,33	126,02	109,84	121,48	108,89	104,31	163,10	106,78	126,06	117,05	137,46	1440
Redevance versée	-2,24	-2,15	-2,52	-2,20	-2,43	-2,18	-2,09	-3,26	-2,14	-2,52	-2,34	-2,75	-29
Montant net	109,52	105,18	123,50	107,64	119,05	106,71	102,23	159,83	104,64	123,53	114,71	134,71	1411

Les recettes issues de la gestion des parcs de stationnement sont constituées des recettes horaires et des recettes des abonnements.

▪ Les charges d'exploitation

Les achats et charges externes d'un montant de -636 K€ sont principalement constitués des dépenses suivantes :

- Prestation de gestion de l'année (-173 K€)
- Frais d'entretien des parkings (-99 K€)
- Locations immobilières (-88 K€)
- Dépenses de communication (-59 K€)
- Primes d'assurance de l'année (-47 K€)

Les frais de personnel de -579 K€ concernent le personnel de l'activité stationnement pour 12 mois d'activité, uniquement affectée au contrat de délégation de service public.

Les autres charges de -32 K€ incluent la redevance versée à la Ville ainsi que l'intéressement aux recettes voiries. Cette redevance correspond à 2% des recettes encaissées sur voirie.

La charge de dotation aux amortissements et aux provisions de -334 K€ est constituée essentiellement des dotations suivantes :

- amortissement de caducité (-232 K€) sur le parking Grand Marché. En effet, il est constaté un amortissement linéaire sur 25 ans sur le montant du droit d'entrée de 5 800 000 € correspondant au financement du parking Grand Marché.

Un nouveau plan d'amortissement concernant les équipements et les horodateurs a été présenté et approuvé par le conseil municipal de la ville de Saint Denis. Celui-

ci régularise d'un point de vue comptable et fiscal, la durée et le montant des amortissements, ceci conduit à ne rien passer en amortissement sur l'exercice 2011 et pratiquer une reprise d'amortissement exceptionnelle dans les comptes.

- Dotation pour renouvellement d'horodateurs (0 K€)
- Dotation pour renouvellement des équipements (0 K€)

- Amortissement du matériel dans les parkings (-56) K€
- Dotation aux provisions pour Risques Clients (-40K€)
- Dotation aux provisions pour Risques et charges (-7K€)

▪ **Résultat financier**

Le résultat financier est constitué des charges financières sur l'emprunt de 5 800 K€ contracté par la SODIPARC pour le financement du droit d'entrée de la DSP, à savoir -191 K€ pour l'année 2011.

▪ **Résultat exceptionnel**

Le résultat exceptionnel de +226 K€ est constitué essentiellement par la reprise des amortissements pour renouvellement des horodateurs et des équipements de parking, suite à la modification du plan d'amortissement (+244 K€).

▪ Résultat net

Le résultat net est positif et ressort à +445 K€. Cela est dû essentiellement à la situation exceptionnelle de l'exercice 2011, à savoir la modification du plan d'amortissement des équipements de parking et de voiries, l'impact est de +486 K€ (+226 K€ de reprise de provision et +260 K€ d'absence de provision). En proforma le résultat aurait été négatif (-41 K€), lié à la baisse du Chiffres d'affaire (-85K€) et compensé par l'économie des matières consommées (+49 K€), grâce à une bonne gestion des pièces détachées.

Etat des variations du patrimoine immobilier

Sans objet

Suivi du renouvellement des biens nécessaires à l'exploitation et calcul de la charge affectée à l'exploitation

Valeur des biens mobiliers et variation sur l'année

LIBELLE	31/12/2010	ACQUISITION 2011	CESSION 2011	31/12/2011
LOGICIELS ACQUIS	40 369	9 700		50 069
CONCESSIONS MARQUES	16 375			16 375
PARKINGS	231 046			231 046
INSTALL COMPLEXES SPECIALISES	213 180			213 180
INSTALL A CARACTERES SPECIFIQUEA	21 153	3 798		24 950
MATERIEL INDUSTRIEL	10 893			10 893
OUTILLAGE INDUSTRIEL	378 795	15 267		394 061
AG & AMENAG DU MAT ET OUTILLAGE	3 679			3 679
INSTALLATIONS GENERALES	177 350			177 350
MAT DE TRANSPORT HORS EXPLOIT	1 036	1 368		2 404
MAT DE BUREAU ET INFORMATIQUE	19 821	540		20 361
MOBILIER	15 236			15 236
IMMOBILISATIONS EN CONCESSION	281 445			281 445
IMMO CONCESSION RENV. HORODATEUR	0	275 064		275 064
DROIT D'ENTREE DGSP/GD MARCHE	5 800 000			5 800 000
APPORT CONCEDANT	-210 046	31 272		-178 775
APPORT CONCEDANT RENV HORODATEUR	0	-270		-270
IMMOBILISATIONS CORP EN COURS	0			0
CAUTIONNEMENTS	84			84
TOTAL	7 000 415	336 738	0	7 337 153

Affectation des coûts au compte de résultat (dotation aux amortissements)

LIBELLE	31/12/2010	Dotation 2011	Reprise 2011	31/12/2011
AMORT LOGICIELS ACQUIS	37 119	8 828		45 947
AMORT CONCESSIONS & MARQUES	2 707	655		3 362
AMORTISSEMENTS DES BATIMENTS	0			0
AMORTISSEMENTS DES PARKINGS	210 148	19 418		229 566
AMORT INSTAL COMPLEXES SPECIALIS	173 748	14 383		188 132
AMORT INSTAL A CARACT SPECIF	17 076	1 979		19 054
AMORT MATERIEL INDUSTRIEL	2 485	2 939		5 425
AMORT OUTILLAGE INDUSTRIEL	86 204	39 192		125 397
AMORT AG & AM DU MAT ET OUTILLAG	3 679			3 679
AMORT INSTALLATIONS GENERALES	94 896	15 739		110 635
AMORT MAT DE TRANSPORT HE	1 036	165		1 201
AMORT MAT DE BUREAU & INFORM	12 809	2 323		15 132
AMORT MOBILIER	13 889	672		14 561
AMORT CONCESSIONS	71 399	31 272		102 670
AMORT CADUCITE	1 024 667	232 000		1 256 667
AMORT CONCESSION RENV HORODATEUR	0	1 452		1 452
TOTAL	1 751 861	371 018	0	2 122 879

Inventaire des biens

Inventaire des biens voirie

Type horodateur	Nombre	Date moyenne d'acquisition
DG4	21	1991
DG4S2	8	1995
DG4S3	23	1998
STELIO SOLAIRE	6	1999
STELIO SOLAIRE	38	2005 à 2009
STELIO SOLAIRE	1	2011
STRADA SOLAIRE	46	2011
Total	143	

Inventaire des biens hors voirie par parking**Sainte Anne**

Description	Nombre
PEAGE ET CONTRÔLE D' ACCES	
Caisse automatique ACS ASCOM Multipark TYPE IV paiement par pièces, billets, CB	2
Borne d'entrée ACS avec lecteur encodeur de carte à et distributeur de ticket à piste magnétique centrée et lecteur carte sans contact	2
Borne de sortie ACS avec lecteur encodeur de ticket et carte à piste magnétique centrée et lecteur carte sans contact	2
Borne Simplifiée ACS avec lecteur encodeur de ticket et carte à piste magnétique centrée et lecteur carte sans contact	1
Lecteur piéton ACS avec lecteur encodeur de ticket et carte à piste magnétique centrée et lecteur carte sans contact	1
Barrière motorisée ACS équipée de lisse	4
Unité centrale de gestion système d'exploitation Windows 2000 serveur	1
Imprimante rapport laser A4 N& B	1
Licence logiciel MULTIPARK 32 équipements	1
Caisse manuelle avec tiroir caisse asservi	1
Imprimante reçu papier thermique	1
Afficheur client paiement manuel	1
Lecteur ACS encodeur de carte et ticket à piste centrée	1
GESTION DES ABONNEMENTS	
Unité centrale de gestion système d'exploitation WINDOWS SERVEUR 2003	
Unité centrale de gestion système d'exploitation WINDOWS XP PRO SP3	1
Licence logiciel de gestion des abonnements DPARK	1
Imprimante laser multifonction N&B	1
INTERPHONIE	
Autocommutateur NEXPAN VOIP	1
Portier d'interphonie de type analogique filaire	7
Poste téléphonique numérique	1
VIDEO SURVEILLANCE	
Camera vidéo numérique couleur anti vandale	12
PC d'enregistrement vidéo numérique en continu	1
Licence logiciel de gestion et enregistrement vidéo numérique	1

Petit Marché

Description	Nombre
PEAGE ET CONTRÔLE D' ACCES	
Caisse automatique ACS ASCOM Multipark TYPE IV paiement par pièces, billets, CB	1
Borne d'entrée ACS avec lecteur encodeur de carte à et distributeur de ticket à piste magnétique centrée	1
Borne de sortie ACS avec lecteur encodeur de ticket et carte à piste magnétique centrée	1
Lecteur piéton ACS avec lecteur encodeur de ticket et carte à piste magnétique centrée	0
Barrière motorisée ACS équipée de lisse	2
INTERPHONIE	
Autocommutateur NEXPAN VOIP	1
Portier d'interphonie de type analogique filaire	3
VIDEO SURVEILLANCE	
Camera vidéo numérique couleur anti vandale raccordement réseau Ethernet	1

République

Description	Nombre
PEAGE ET CONTRÔLE D' ACCES	
Caisse automatique ACS ASCOM Multipark TYPE IV paiement par pièces, billets, CB	1
Borne d'entrée ACS avec lecteur encodeur de carte à et distributeur de ticket à piste magnétique centrée et lecteur carte sans contact	1
Borne de sortie ACS avec lecteur encodeur de ticket et carte à piste magnétique centrée et lecteur carte sans contact	2
Lecteur piéton ACS avec lecteur encodeur de ticket et carte à piste magnétique centrée et lecteur carte sans contact	3
Borne Simplifiée ACS avec lecteur encodeur de ticket et carte à piste magnétique centrée et lecteur carte sans contact	5
Barrière motorisée ACS équipée de lisse	5
Unité centrale de gestion système d'exploitation Windows XP PRO SP3	1
Imprimante rapport laser A4 N& B	1
Licence logiciel MULTIPARC 32 équipements	1
Caisse manuelle avec tiroir caisse asservi	1
Afficheur client paiement manuel	1
Imprimante reçu papier thermique	1
Lecteur ACS encodeur de carte et ticket à piste centrée	1
INTERPHONIE	
Autocommutateur NEXPAN VOIP	1
Portier d'interphonie de type analogique filaire	5
VIDEO SURVEILLANCE	
Camera vidéo numérique couleur anti vandale	6
PC d'enregistrement vidéo numérique en continu	1
Licence logiciel de gestion et enregistrement vidéo numérique	1

Grand Marché

Description	Nombre
PEAGE ET CONTRÔLE D' ACCES	
Caisse automatique ACS ASCOM Multipark TYPE IV paiement par pièces, CB	1
Caisse automatique ACS ASCOM Multipark TYPE IV paiement par pièces, billets, CB	1
Borne d'entrée ACS avec lecteur encodeur de carte à et distributeur de ticket à piste magnétique centrée	1
Borne de sortie ACS avec lecteur encodeur de ticket et carte à piste magnétique centrée et lecteur carte sans contact	2
Lecteur piéton ACS avec lecteur encodeur de ticket et carte à piste magnétique centrée et lecteur carte sans contact	2
Barrière motorisée ACS équipée de lisse	3
Unité centrale de gestion système d'exploitation Windows XP PRO SP3	1
Imprimante rapport laser A4 N& B	1
Licence logiciel MULTIPARC 32 équipements	1
Caisse manuelle avec tiroir caisse asservi	1
Imprimante reçu papier thermique	1
Afficheur client paiement manuel	1
Lecteur ACS encodeur de carte et ticket à piste centrée	1
INTERPHONIE	
Autocommutateur NEXPAN VOIP	1
Portier d'interphonie de type analogique filaire	6
Poste téléphonique numérique	1
VIDEO SURVEILLANCE	
Camera vidéo numérique N&B anti vandale	4
PC d'enregistrement vidéo numérique en continu	1
Licence logiciel de gestion et enregistrement vidéo numérique	1

Tous parkings

Description	Nombre
COLLECTE DES FONDS	
Caissette de collecte caisse automatique parking	9

3 Analyse de qualité de service : évolution des recettes et de la fréquentation

3.1 Stationnement sur voirie Offre de stationnement

Les places de stationnement sur voirie sont réparties entre deux zones :

Zone hyper centre : durée de stationnement autorisée 2H00

Zone centre ville : durée de stationnement autorisée 8h00

Répartition des places par zone au 31/12/2011 :

Zone	Nombre de places
Orange	1519 *
Verte	1556 *

Actuellement 1 469 places sont en exploitation dans la zone orange et 1 336 dans la zone verte, les extensions figurant à l'avenant N°01 du 24/04/2010 nécessitent la mise en œuvre de nouveaux équipements, ces équipements ont été acquis au moyen du marché à bon de commande lancé en cours d'année. Les travaux préparatoires à la mise en œuvre des extensions ont été réalisés au cours du troisième trimestre.

Tickets horaires sur voirie

Il a été délivré au total sur l'année 2011, 1 563 881 tickets sur voirie selon le détail ci après :

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc.
Zone Orange	86 519	72 797	88 079	76 558	82 807	75 943	72 297	113 232	74 810	93 404	83 879	94 856
Zone Verte	43 125	38 920	49 681	39 490	45 143	39 196	39 242	62 776	39 059	54 483	45 744	51 841
Total	129 644	111 717	137 760	116 048	127 950	115 139	111 539	176 008	113 869	147 887	129 623	146 697

Total annuel

Zone Orange	1 015 181
Zone Verte	548 700
Total	1 563 881

Recettes sur voirie collectées

Au global, les tickets horaires et les abonnements sur voirie ont généré une recette annuelle de 1 437 662,7 Euros HT soit une baisse de 5,55 % par rapport à l'exercice 2010, provenant principalement de la zone orange.

Recettes VOIRIE en € HT	2011
Zone Orange	1 012 806,2 €
Zone Verte	385 914,6 €
Abonnements	38 941,9 €
Total	1 437 662,7 €

Taux d'infraction sur voirie.

Le taux d'infraction sur voirie (absence de ticket) constaté lors des enquêtes réalisées mensuellement par la SODIPARC reste très élevé, le taux moyen de fraude sur l'année est de 28,31% en zone orange et de 9% en zone verte.

Les enquêtes sont effectuées les mardis ou jeudis sur les plages horaires 9H/11H ou 15H/16H30. Pour la zone orange la fraude représente 287 900 paiements non effectués. Le montant du ticket moyen en zone orange étant de 0,99€ HT, la perte de recette s'élève à 287 000 € HT pour la zone orange et 34 000 € HT pour la zone verte dont le ticket moyen est de 0,70€ HT.

L'absence de contrôles les samedis entraîne pour ce jour de forte fréquentation un taux de fraude record et un encombrement des places de stationnements dès l'ouverture des commerces. Une enquête menée sur ce type de jour a mis en évidence un taux de non paiement de 52% en zone orange, alors que la saturation des places était atteinte dès 10H sur les zones de l'hyper centre.

3.2 Stationnement hors voirie (parcs)

Offre de stationnement

L'offre de stationnement se répartit ainsi :

PARKING	Nb de places
Sainte Anne	240
République	505
Petit Marché	94
Grand Marché	288
TOTAL	1 127

L'offre de stationnement hors voirie est stable depuis le début du contrat de Délégation de Service Public.

Fréquentations horaires et abonnés

Les abonnements

Nombre total d'abonnés par parc de stationnement

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc.
République	703	693	652	641	657	692	687	669	668	708	704	708
Ste Anne	254	247	250	252	250	250	239	229	231	235	234	236
Petit Marché	45	45	45	45	43	42	42	43	43	43	43	43
Grand Marché	251	252	253	253	251	256	260	265	260	266	266	265
TOTAL DSP	1253	1237	1200	1191	1201	1240	1228	1206	1202	1252	1247	1252

Commentaires :

Le nombre moyen d'abonnés reste stable par rapport à 2010.

Le parc de stationnement République représente 60% du nombre total des abonnés.

Fréquentation des abonnés

Typologie des abonnés des parcs de stationnement de la Délégation de Service Public

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc.
Salariés	619	619	621	609	602	614	602	608	609	625	623	625
Résidents	107	103	104	107	106	105	101	101	102	102	100	102
Mairie	388	385	336	336	354	382	382	354	353	380	379	380
Autres	139	130	139	139	139	139	143	143	138	145	145	145
TOTAL	1253	1237	1200	1191	1201	1240	1228	1206	1202	1252	1247	1252

Commentaire :

La demande en abonnement de type « salariés » représente 48% du nombre total d'abonnés

La fréquentation des clients horaires

Site	2010	2011	2011/2010
Sainte Anne	71 064	59 644	-16,07%
République	19 774	19 856	0,41%
Petit Marché	186 148	192 321	3,32%
Grand Marché	102 304	104 931	2,57%
Total	379 290	376 752	-0,67%

Commentaires :**Sainte Anne :**

Fréquentation en très forte baisse, la mise en exploitation de la zone verte de la ZAC Océan impacte très fortement sur la fréquentation de ce parking.

Petit Marché :

Fréquentation en légère hausse, mais niveau de recette en baisse, pour les temps de stationnement qui dépassent 30 minutes, les usagers privilégient la zone de stationnement de la ZAC Océan, qui propose un tarif plus attractif. Il y a donc eu un transfert de fréquentation de ces deux parkings vers la ZAC OCEAN.

République :

Depuis la mise en place d'une zone réservée aux clients horaires en septembre 2008 la fréquentation horaire de ce parking est en constante progression, pour l'année 2011 le taux de fréquentation reste stable.

Grand Marché :

Montée en charge constante depuis sa mise en exploitation, parfois proche de la saturation ce parking est très apprécié des utilisateurs.

Le taux de fréquentation global de 2011 est en légère baisse de 0,67% par rapport à 2010.

Recettes Horaires

Site	2011	2010	2011/2010
SAINTE ANNE	60 783	74 750	-18,68%
REPUBLIQUE	21 140	20 500	3,12%
PETIT MARCHÉ	52 908	55 023	-3,84%
GRAND MARCHÉ	97 297	105 743	-7,99%
TOTAL	232 128	256 016	-9,33%

Recettes Abonnés

Site	2011	2010	2011/2010
SAINTE ANNE	91 660	81 906	11,91%
REPUBLIQUE	196 424	202 803	-3,15%
PETIT MARCHÉ	4 638	5 038	-7,93%
GRAND MARCHÉ	96 394	87 554	10,10%
TOTAL	389 115	377 300	3,13%

Commentaires :

La baisse de fréquentation des parkings se répercute directement sur le niveau de recettes, le mode d'usage des parkings évolue. Les usagers profitent de plus en plus de la période de gratuité du tarif qui est appliquée pendant les trente premières minutes. Ce mode de fonctionnement est particulièrement perceptible pour le parking du petit marché où le niveau de recettes baisse malgré une fréquentation en hausse. La zone de stationnement longue durée de la ZAC Océan étant utilisée pour les durées de stationnement supérieures à 30 minutes.

Autres recettes 2011

Il s'agit principalement des recettes d'amodiations et des ventes de chèques parking sur les parkings REPUBLIQUE, SAINTE ANNE, PETIT MARCHÉ et GRAND MARCHÉ. Elles s'élèvent en 2011 à 36 737 euros pour les recettes d'amodiations et de 16 496 Euros.

3.3 Actions de communication

L'année 2011 a été marquée par trois temps forts confirmant la volonté de SODIPARC de soutenir le développement de l'activité commerciale de Saint Denis par le renforcement du partenariat établi avec les commerçants du centre ville.

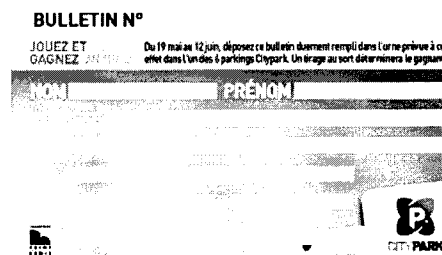
1- Opération fête des mères

Les commerçants détenteurs de chèques parking offrent du stationnement gratuit à leurs clients. En échange, la SODIPARC communique sur l'opération via un plan média soutenu et coordonné avec l'AGCVD.

A l'occasion de cette opération 9 745 chèques parking ont été mis à disposition de 103 commerçants partenaires de l'opération. Un jeu sans obligation d'achat à partir de tickets à gratter et d'un tirage au sort a été organisé, le gros lot constitué d'une tablette tactile de type IPAD a été remis à la gagnante lors d'une manifestation médiatique conduite de manière conjointe avec l'AGCVD.

Durant cette opération SODIPARC a fourni à chaque commerçant participant, un kit composé des éléments suivants :

- Une plaquette commerçant
- Une lettre du Président
- 2 affiches
- 1 vinyle
- Chèques parkings
- Tickets à gratter
- Bons de participation
- Goodies



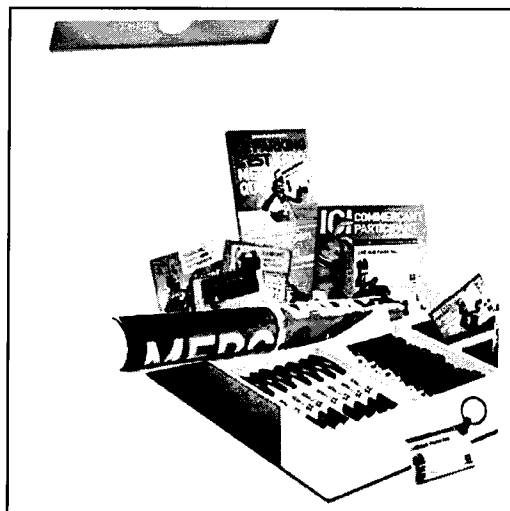
2- Lancement de la BOX

Le lancement de la BOX a été réalisé mois d'août, le produit a été conçu afin de renforcer l'attractivité des commerces du centre ville en facilitant l'accès au stationnement pour les clients des commerces.

La SODIPARC propose aux commerçants Dionysiens La BOX, plus qu'un nouveau packaging ce produit est un kit complet qui contient :

- Les Chèques parkings
- Un Sticker vitrine et affiche
- Des Guides d'informations Citypark
- Des cadeaux

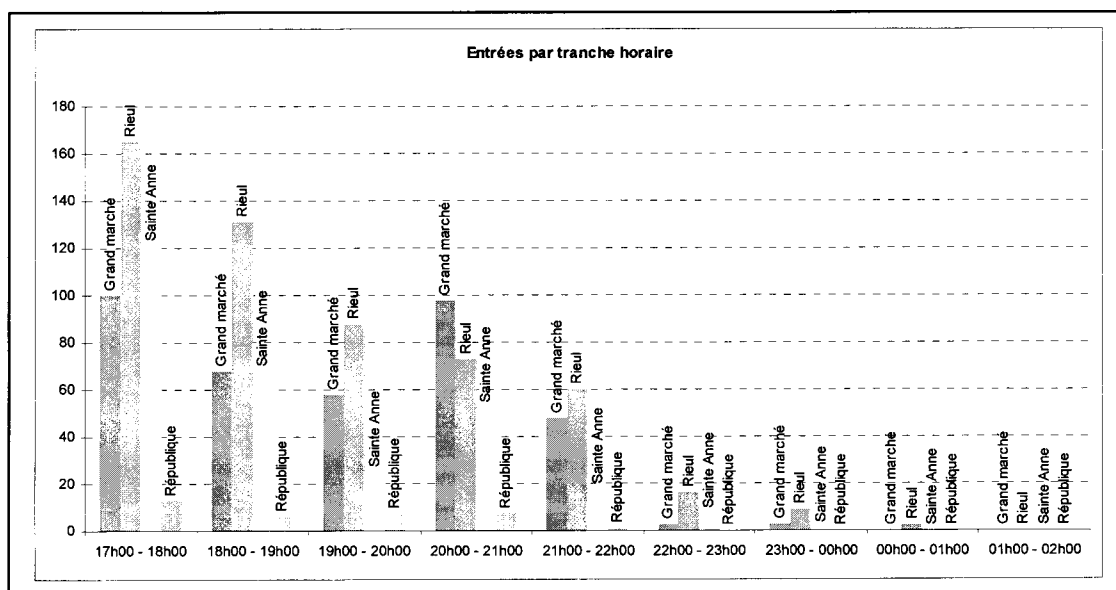
Ce dispositif est complété par un affichage en grand format des commerçants partenaires dans les parkings de la ville et d'un spot radio diffusé pendant 6 mois sur 4 stations à fort taux d'écoute.

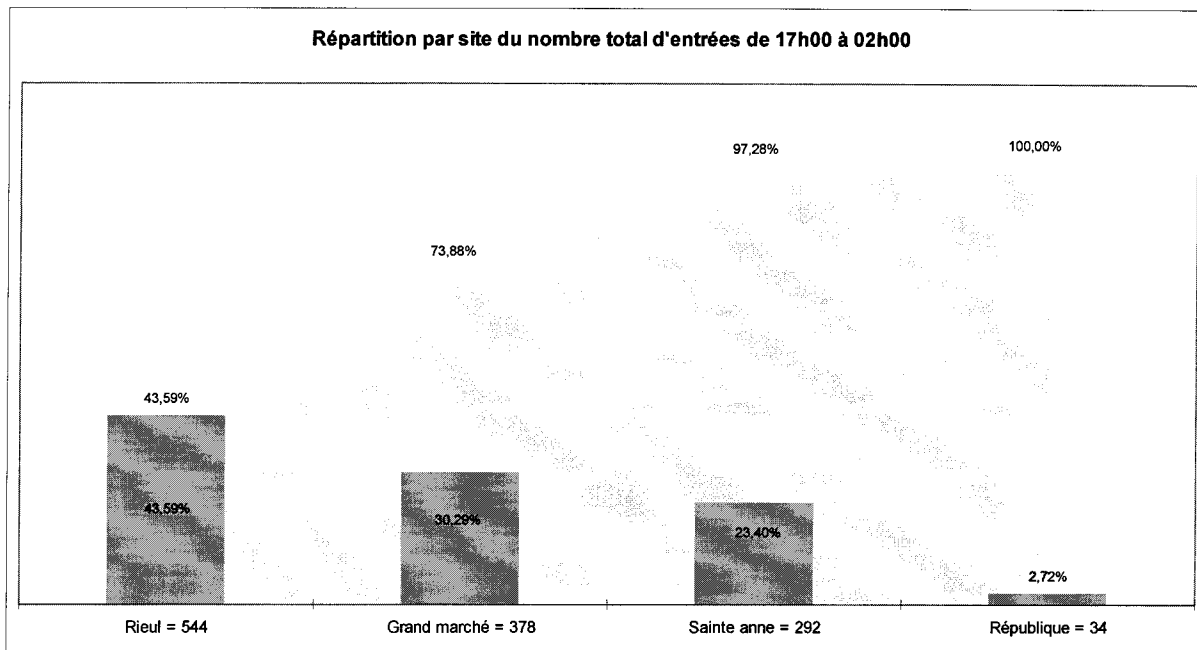


3- Opération Saint Denis Ville de Noël

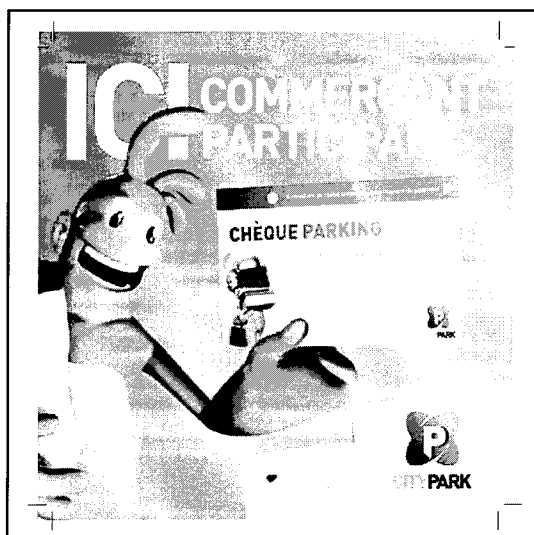
A l'occasion de l'opération « Saint Denis Ville de Noël », qui s'est déroulée du 20 au 23 décembre, SODIPARC a élargi les plages horaires d'ouvertures des parkings jusqu'à 22 Heures ou 0H en coordination avec les animations du centre ville organisées par l'AGCVD.

Ce dispositif a permis d'accueillir 1 248 clients pendant les plages horaires de 17H à 0H pendant les 4 jours des manifestations.





Parallèlement à l'aménagement des heures d'ouverture des parkings, SODIPARC a mis en œuvre un plan média ainsi qu'un jeu permettant aux clients des commerçants partenaires de participer à un tirage au sort. Trois lots constitués de deux stages de conduite et d'un stage de pilotage sportif ont été attribués après tirage au sort. Cette opération a été conduite en partenariat avec l'école de conduite Malik UNIA. Le dispositif de communication comportait la mise en ligne d'une page web pour chaque commerçant partenaire.



4 COMPTE RENDU TECHNIQUE ET FINANCIER

4.1 Travaux d'entretien et de modernisation effectués

Concernant la voirie

Principales opérations d'entretien des horodateurs

Les principales opérations d'entretien sont réalisées suivant le plan de maintenance préventive mis en œuvre par le service technique de SODIPARC :

- Visite d'inspection mensuelle programmée
- Passage au banc de test des batteries d'alimentation
- Approvisionnement en consommable
- Réparation et remise en état suite à dégradation ou acte d'incivilité

Concernant les parcs de stationnement

Principales opérations d'entretien sur les parcs

Parking Sainte Anne

- Contrôle hebdomadaire et remplacement des points d'éclairage défectueux.
- Nettoyage quotidien par balayage de l'ensemble surfaces et ramassage des déchets, entretien des espaces verts.
- Nettoyage régulier de tous les niveaux de stationnement avec auto laveuse.

Parking République

- Contrôle hebdomadaires des niveaux de consommables et état batterie du groupe électrogène.
- Contrôle mensuel et essai de démarrage à vide du groupe électrogène.
- Contrôle semestriel et essai de démarrage en charge du groupe électrogène.
- Contrôle hebdomadaire et remplacement des points d'éclairage défectueux.
- Nettoyage quotidien par balayage de l'ensemble surfaces et ramassage des déchets.
- Nettoyage régulier de tous les niveaux de stationnement avec auto-laveuse.

Parking Petit Marché

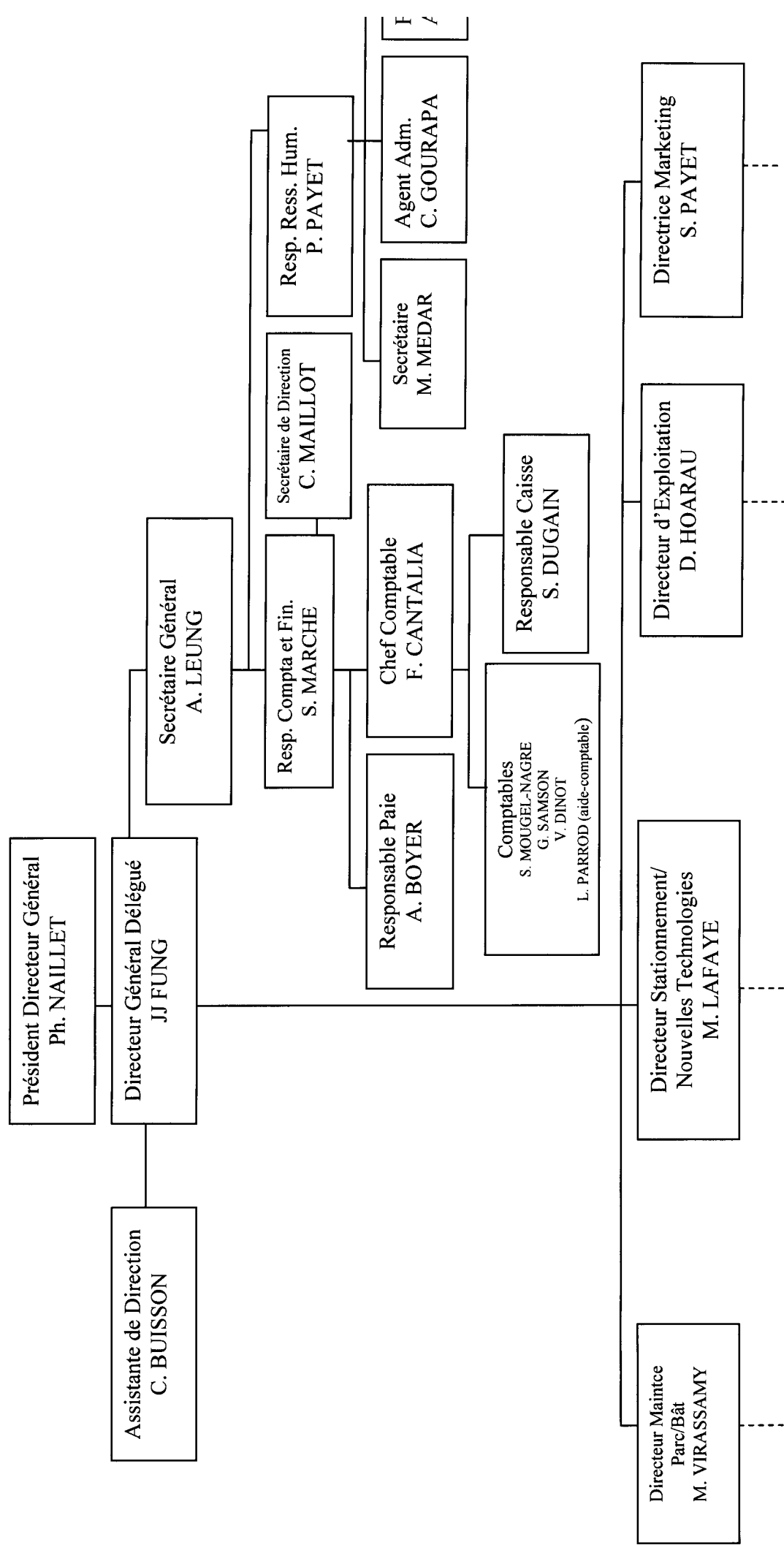
- Nettoyage régulier de l'aire de stationnement et du local caisse automatique ainsi que des équipements.
- Evacuation en décharge des déchets organiques collectés après le passage des grossistes sur l'aire de stationnement.

Parking Grand Marché

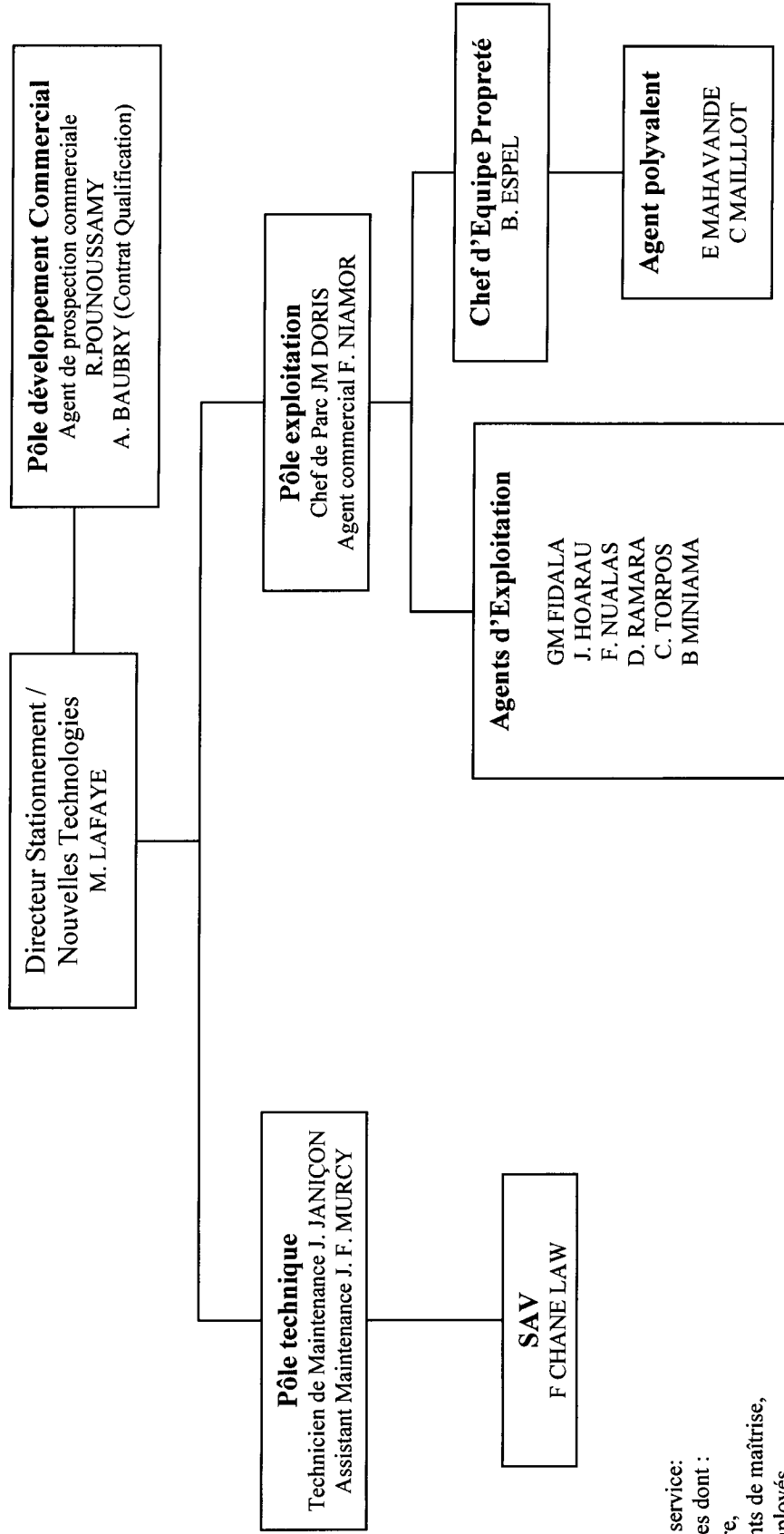
- Contrôle hebdomadaires des niveaux de consommables et état batterie du groupe électrogène.
- Contrôle mensuel et essai de démarrage à vide du groupe électrogène.
- Contrôle semestriel et essai de démarrage en charge du groupe électrogène.
- Contrôle hebdomadaire et remplacement des points d'éclairage défectueux.
- Nettoyage quotidien par balayage de l'ensemble surfaces et ramassage des déchets.
- Nettoyage régulier de tous les niveaux de stationnement avec auto laveuse.
- Entretien régulier des espaces verts.

4.2 Effectif

Organigramme fonctionnel de la SODIPARC en 2011



Organigramme de la direction du stationnement & des nouvelles technologies



Effectif du service:
17 personnes dont :
- 1 cadre,
- 4 agents de maîtrise,
- 12 employés

4.3 Grille tarifaire

Voirie

ZONE ORANGE	
Du lundi au samedi De 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00	
Jusqu'à 20 mn	0,40€
Jusqu'à 30 mn	0,60€
Jusqu'à 40 mn	0,80€
Jusqu'à 50 mn	1,00€
Jusqu'à 1h00	1,20€
Jusqu'à 1h10	1,40€
Jusqu'à 1h20	1,60€
Jusqu'à 1h30	1,80€
Jusqu'à 1h40	2,00€
Jusqu'à 1h50	2,20€
Jusqu'à 2h00	2,40€

ZONE VERTE	
Du lundi au samedi De 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00	
Jusqu'à 30 mn	0,20€
Jusqu'à 1h00	0,40€
Jusqu'à 2h00	0,60€
Jusqu'à 3h00	0,80€
Jusqu'à 4h00	1,00€
Jusqu'à 5h00	1,20€
Jusqu'à 6h00	1,40€
Jusqu'à 7h00	1,60€
Jusqu'à 8h00	1,80€

Abonnement mensuel TTC:

Résident : 28,00 €

Coursier : 28,00 €

Hors Voirie (Parcs de stationnement)

	REPUBLIQUE	SAINTE ANNE	GRAND MARCHÉ	PETIT MARCHÉ
TYPE DE PARKING CAPACITE D'ACCUEIL	parc en ouvrage 505 places	parc en ouvrage 240 places	parc en ouvrage 288 places	parc de surface 94 places
TARIFICATION DE JOUR du lundi au samedi	De 7H00 à 19H30	De 7H00 à 19H30	De 7H00 à 19H30	De 7H00 à 19H30
30mn	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit
1 h	1,10 €	1,10 €	1,10 €	1,10 €
2 h	2,20 €	2,20 €	2,20 €	2,20 €
3 h	3,00 €	3,00 €	3,00 €	3,00 €
4 h	3,50 €	3,50 €	3,50 €	3,50 €
5 h	4,00 €	4,00 €	4,00 €	4,00 €
6 h	4,30 €	4,30 €	4,30 €	4,30 €
7 h	4,70 €	4,70 €	4,70 €	4,70 €
8 h	5,00 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €
au-delà	0,30/heure	0,30/heure	0,30/heure	0,30 €/heure
TARIFICATION DE NUIT	De 19 H30 à 7 H00	De 19 H30 à 7 H00	De 19 H30 à 7 H00	De 19 H30 à 7 H00
Nuit	3,00 € la nuit	3,00 € la nuit	3,00 € la nuit	gratuit
TARIFICATION DIMANCHE & JOURS FERIES	fermé sauf abonnés	fermé sauf abonnés	fermé sauf abonnés	gratuit
TARIF D' ABONNEMENT MENSUEL (24H/24H)	120,00€	120,00€	120,00€	
TARIF PREFERENTIEL D'ABONNEMENT SALARIES DU CENTRE VILLE -	30,00 €	34,00 €	34,00 €	34,00 €*
TARIF D'ABONNEMENT MENSUEL RESIDENT	30,00 €	34,00 €	34,00 €	

* petit marché cartes régisseurs mairie

Signé électroniquement par :
Gilbert ANNETTE
04/10/2012

